

## **Consommation eau anormale**

Par Zil17, le 19/07/2016 à 17:52

## Bonjour,

Je suis propriétaire d'un studio qui était loué par une jeune fille. Lors du relève des index par le syndic, je me suis aperçue que la consommation d'eau froide pour 2015 était de 137m2. Lors de l'état des lieux le 16/07 la consommation depuis début 2016 était de 155m2. Elle ne m'a pas signalé la fuite d'eau de la chasse d'eau. Il y en a à peu près pour 1000 euros. Puis je lui demandé de payer sachant que lés montant des charges était de 0 euro ? Cordialement